



SÉJOURS ADAPTÉS ADULTES

NOËL ET RÉVEILLON 2024-2025



Infos et réservations
www.lpm.asso.fr
04 91 04 20 20
sejouradapte@lpm.asso.fr



lpm





CHARTRE RSE LPM

Notre association est pleinement engagée dans une démarche de progrès pour développer son impact social, son engagement environnemental. Dans un process d'audit, de formation et d'accompagnement, nos actions se développent sur nos séjours et nos centres de vacances.



Sur nos séjours



Nos objectifs auprès des vacanciers :

- Sensibiliser nos publics sur les enjeux environnementaux
- Accompagner les publics sur la préservation de la biodiversité et le ramassage des déchets
- Privilégier une alimentation bio provenant de circuits courts et éco responsables
- Engager nos publics sur la lutte contre le gaspillage
- Favoriser l'utilisation de jeux fabriqués en France et basés sur des approches privilégiant les apprentissages et la coopération
- Utiliser du matériel pédagogique éco responsable
- Privilégier des transports écologiques et compenser notre impact carbone



Notre engagement social et sociétal



Nos objectifs sur cette thématique :

- Favoriser la diversité, la mixité sociale et l'égalité des chances
- Promouvoir les droits de l'homme
- Inscrire dans les projets pédagogiques les démarches participatives
- Être soucieux du bien être et de la santé des vacanciers, des salariés et des équipes pédagogiques
- Former les équipes pour être pleinement engagées sur la charte
- Dynamiser l'emploi rural

Sur nos équipements



Nos objectifs sur la thématique environnementale :

- Rendre nos bâtiments moins énergivores
- Réduire notre consommation électrique
- Réduire nos déchets et les gaspillages alimentaires
- Utiliser des produits sains pour l'environnement et pour les publics accueillis
- Favoriser la biodiversité dans nos parcs et jardins
- Développer les composts

Bienvenue chez LPM !



Chères Vacancières,
Chers Vacanciers,

L'été est passé, hélas ! C'est déjà la rentrée pour se remémorer les beaux souvenirs de l'été avant de se projeter dans les prochaines vacances d'hiver. Troquons sandales et crème solaire contre des chaussettes épaisses et bon chocolat chaud !

Nous sommes très heureux de vous présenter nos séjours de vacances adaptées pour les fêtes de fin d'année 2024.

Nos équipes expérimentées et passionnées auront le plaisir de retrouver les vacanciers habitués à nos séjours et d'accueillir les nouveaux par un accompagnement personnalisé, afin de vivre une expérience collective inclusive unique.

Au programme de notre catalogue, des séjours qui ont toujours autant de succès dans **nos maisons de vacances**. Vous retrouvez un cadre connu et une équipe avec qui, pour certains, des relations amicales se sont tissées au fil du temps, particulièrement pour les séjours «**ski et chiens de traîneau**» à Pelvoux, «**Réveillon TOP CHEF**» à Baratier ou encore «**Bien-être à la Montagne**» dans les Pyrénées.

Nous vous proposons également «**Bruxelles en lumière**» en Belgique, «**Strasbourg, magique & féerique**», où vous plongerez en plein cœur des traditions de Noël et notre incontournable séjour à Paris «**entre Seine et Rêves**» pour découvrir la magie de Noël dans la ville lumière.

Mais aussi des nouveautés pour plus de découvertes et échapper à la grisaille de l'hiver dans les villes où le soleil brille toute l'année avec un séjour au Portugal à Lisbonne, en Espagne à Barcelone et «**Noël en Provence**» à Martigues proche de Marseille, notre venise provençale.

Au nom de toute l'équipe et des membres du Conseil d'Administration, je souhaite à tous d'excellents séjours et fêtes de fin d'année avec Loisirs Provence Méditerranée. Nous sommes impatients de vous retrouver.

Joël DESROCHES, Directeur Général

SOMMAIRE

- P. 1 - Lettre du Directeur Général - Sommaire
- P. 2 - Votre séjour en détail
- P. 3 - LPM adhère au CNLTA
- P. 4 - Bien choisir son séjour

BONNE AUTONOMIE

- P. 5 - Bruxelles en lumière
- P. 6 - ¡ Hola Barcelona !
- P. 7 - Lisbonne en Fête
- P. 8 - Paris, entre Seine et Rêves
- P. 9 - Tout Schuss à Pelvoux !

AUTONOMIE INTERMÉDIAIRE

- P. 10 - Noël en Provence
- P. 11 - Strasbourg, magique & féerique
- P. 12 - Escapade en chiens de traîneau

AUTONOMIE RELATIVE

- P. 13 - Réveillon Top-Chef
- P. 14 - Bien-être à la montagne
- P. 15 - Pyrénées Animaux

- P. 16 - Organisation des transports
- P. 17 - Séjours de répis
- P. 18 - Conditions générales d'inscription
- P. 19-23 - Dossier d'inscription
- P. 24 - Conditions générales de vente
- P. 25 - Les maisons de vacances LPM



Votre séjour en détail

Les équipes d'encadrement

Sous la responsabilité d'un directeur de séjour, il y a en règle générale un(e) animateur(trice) expérimenté(e), de formation diverse, pour 4 à 5 participants. Tous nos directeurs et animateurs sont recrutés pour leurs qualités relationnelles, d'écoute et d'animation.

Chaque séjour est proposé pour des niveaux d'autonomie clairs mais après étude du dossier et de l'autonomie du vacancier par nos services, un supplément peut vous être demandé : un accompagnateur pour 2 vacanciers par semaine = +270€ / vacancier
un accompagnateur pour 1 vacancier par semaine = +540€ / vacancier

L'hébergement

Nos implantations sont sélectionnées en veillant tout particulièrement à la qualité du cadre de vie et au confort matériel des participants.

Il est important de noter que nos équipes sont organisées pour intervenir auprès des vacanciers même la nuit, mais que nous n'avons pas de veilleur de nuit attiré.

Le trousseau

Tout le linge doit être marqué. Nous vous suggérons de prévoir du linge pour environ une semaine. Un trousseau indicatif vous sera envoyé avec la convocation.

Pour tous les vacanciers incontinents (énurésie uniquement), il convient de prévoir un trousseau adéquat (alèse, rechange, protections...). Pour l'entretien du linge, lorsqu'il n'y a pas de machine à laver dans la maison, l'encadrement remettra les affaires sales en laverie automatique ; les frais seront à la charge des participants.

La vie quotidienne

La vie quotidienne et la prise en compte d'un rythme satisfaisant (activités, hygiène corporelle, équilibre alimentaire, temps personnels, alternance de périodes calmes et d'actions plus intensives) font parties intégrantes de nos séjours de vacances.

La vie collective

Une alternance de moments où tout le groupe est réuni pour des activités, décider ensemble ; de moments en petits groupes sur des centres d'intérêts précis entre copains et des temps personnels nécessaires à chacun pour «se retrouver» (lire, écrire, écouter de la musique...) et favoriser son évolution personnelle. Les vacanciers peuvent utiliser leur téléphone portable personnel pour communiquer avec leur famille ou leurs proches. LPM ne pourra être tenu responsable des débords de facturation, des pertes, casse ou vol des téléphones. En cas d'usage excessif notamment des réseaux sociaux et pour préserver l'intégration du vacancier, le directeur peut limiter son usage à quelques heures dans la journée.

Les activités

Mises en place par l'équipe d'animation, elles sont variées afin de faire participer chacun au mieux, en fonction de son rythme et de ses envies.

La santé

L'ensemble de nos équipes d'animation veille tout particulièrement à une bonne hygiène corporelle et à la santé des participants. **En cas de traitement, les médicaments fournis, en quantité suffisante dans un ou plusieurs piluliers sous blister classés par prise faits par un professionnel (obligatoire) pour la durée du séjour,** devront être remis au responsable du séjour au moment du départ avec l'ordonnance du médecin. Le traitement du jour sera remis à part du pilulier pour en assurer une prise facilitée lors du déplacement aller.

Les repas

Dans tous nos séjours, nous proposons une alimentation saine et équilibrée. Sur certains séjours, les participants aident à la prise en charge de la vie quotidienne, ils participent parfois à la préparation des repas, à l'entretien ; c'est pour chacun une bonne occasion de prendre des responsabilités, d'apprendre à s'organiser et de devenir plus autonome.

REMARQUES IMPORTANTES

LPM propose des séjours vacances adaptées à des personnes adultes en situation de handicap mental. Nos séjours ne s'adressent pas à des utilisateurs de fauteuil roulant ou mobiles avec appareillage, nécessitant un personnel éducatif ou médical spécialisé, ou dangereuses pour elles-mêmes ou pour la collectivité.

En cas de besoin d'une intervention d'un auxiliaire médical (infirmière, kiné...), c'est à la structure ayant fait la réservation du séjour de prévoir et programmer l'intervention.

Nous sommes au regret de ne pas pouvoir accepter les vacanciers souffrant d'encoprésie ou de potomanie, nos équipes ne sont pas formées à gérer ces pathologies. De plus, nous ne prenons que les vacanciers sous traitement médical stabilisé (ex : schizophrénie, épilepsie...).

LPM se réserve le droit de refuser une inscription à la lecture du dossier si le séjour lui semble inadapté. Cette lecture est réalisée par une commission composée de plusieurs personnes de l'association et s'appuie également sur les bilans des précédents séjours faits par les directeurs le cas échéant.

Les médicaments «si besoin» ou de confort ne sont ni acceptés ni administrés sauf protocole écrit d'un médecin. Tout médicament à administrer doit être joint avec une ordonnance mentionnant la posologie précise.

31 ANS D'EXPÉRIENCE

LPM est une association nationale loi 1901 à but non lucratif, créée en 1969.

- Une équipe dédiée à votre service
- 26 850 vacanciers accueillis
- Des équipes d'encadrement fidèles

Agréée par :

- Le Ministère de la Jeunesse et des Sports (N° 13-599)
- Le Ministère du Tourisme (N° IM 013100037)
- La DDETS : agrément VAO R93-2022-10-04-00003

LPM est labélisé E.S.U.S, entreprise solidaire d'utilité sociale
N°13-2022-11-02-00004.



NOTRE DIFFÉRENCE

Le nombre de participants est volontairement limité sur chacun de nos séjours, pour privilégier les relations humaines et l'intégration dans un environnement propice à la détente et dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

Pour les personnes en situation de handicap mental, les vacances LPM c'est :

un temps enrichissant pour chaque participant

un lieu de détente, de plaisir, de repos, de convivialité, de rencontre

un changement de rythme, de cadre de vie

un lieu de participation, de responsabilisation

un lieu de respect, de tolérance, d'intégration

Notre organisme de vacances adaptées adhère au CNLTA (Conseil National des Loisirs et du Tourisme Adaptés) et partage ses objectifs et valeurs ancrés dans l'économie sociale et solidaire.

Notre objectif commun : offrir aux personnes en situation de handicap mental un séjour de qualité et valoriser le travail des partenaires adhérents qui partagent notre ambition.

Nos valeurs fondamentales : Coopération - Engagement – Laïcité – Responsabilité – Confiance en ses membres.

Dans le champ du tourisme social, les organismes prestataires, les organisateurs de vacances et loisirs adaptés et les associations utilisatrices s'engagent solidairement à mettre en œuvre toutes les conditions pour la réalisation des séjours de vacances et de loisirs de qualité, en référence à la loi de 1975 en faveur des personnes handicapées et dans la cadre de la loi de 1992 sur les séjours de tourisme.

En tant que membre du CNLTA, LPM est signataire de la Charte Qualité relative aux Vacances Adaptées Organisées que vous pouvez retrouver en version complète sur le site www.cnlta.asso.fr et qui engagent les organisme de vacances adaptées à :

EXERCER leur activité dans les conditions prévues par les dispositions légales.

RESPECTER les conditions contractuelles.

OFFRIR aux vacanciers les garanties d'accueil, d'accompagnement et de service qu'ils sont en droit d'attendre.

ENGAGER une équipe d'encadrement adaptée aux besoins des vacanciers.

FORMER les équipes d'animation en conformité avec le référentiel de formation du CNLTA.

PROPOSER un hébergement adapté aux spécificités du handicap et aux caractéristiques du groupe, en favorisant l'intimité de chacun (vacanciers, vacanciers en couple, animateurs-accompagnateurs).

ASSURER un programme d'activités en harmonie avec le profil des participants et favoriser leur inclusion dans le milieu où se déroulent les vacances.

PROMOUVOIR l'expression, la participation et le libre choix des vacanciers.

ORGANISER des modes de transport respectueux des vacanciers et des équipes d'encadrement.

ASSURER le bien-être et la sécurité des vacanciers sur les plateformes de départ et de retour.

METTRE en place une astreinte 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 pendant toute la durée du séjour.

Dans ce cadre, nous avons réalisé en collaboration avec les représentants des vacanciers :
une grille d'évaluation pour une meilleure «homogénéité» des groupes de personnes accueillies en vacances (voir ci-dessous).
la mise en place d'une commission de médiation qui traite des litiges et autres questionnements.
un référentiel de formation des animateurs accompagnateurs de séjours vacances adaptées.

AUTONOMIE	PHYSIQUE	COMPORTEMENT	COMMUNICATION VERBALE
A Bonne autonomie : sociable, dynamique, participe, ... Présence discrète de l'encadrement.	1 Pas de problèmes moteurs. Bon marcheur.	1 Comportement sociable, ne laissant pas apparaître de problème particulier.	1 Possédant le langage.
B Autonomie relative. Nécessité d'intervenir dans différents domaines (prise de médicaments, argent de poche, activités, ...). Juste à stimuler dans les actes de la vie courante (toilette, habillement). Accompagnement actif.	2 Pas de problèmes moteurs. Se déplace sans difficultés pour de petites «promenades». «Fatigable».	2 Comportement ritualisé repérable, instable dans son mode de relation, ne se mettant pas en danger, mais pouvant avoir des périodes de grande angoisse et de retrait.	2 Compréhension générale, mais langage pauvre.
C Pas autonome. Aide effective dans les actes de la vie quotidienne. Encadrement constant.	3 Problèmes moteurs. Marche avec l'aide «ponctuelle» d'un tiers, d'un appareillage particulier ou d'un fauteuil.	3 Comportement instable et atypique. Périodes de grandes angoisses par crises. Risques d'automutilation et/ou d'agression.	3 Verbalisation inexistante. Mode de communication très complexe.
D Prise en charge très importante, rapprochée et permanente, nécessitant des locaux et matériels appropriés.	4 Personne ne sortant pas ou peu de son fauteuil. Dépendant d'une tierce personne.		

BIEN CHOISIR SON SÉJOUR

1 ÉVALUATION DE VOTRE NIVEAU D'AUTONOMIE

Avant de consulter la brochure, évaluez votre niveau d'autonomie à l'aide de la grille d'autonomie du **CNLTA** (voir page 3).

2 CHOIX DE VOTRE SÉJOUR

Sélectionnez votre séjour et **remplissez le dossier d'inscription** disponible sur la brochure ou sur notre site Internet **lpm.asso.fr**.

3 PREMIER CONTACT AVEC NOTRE ÉQUIPE

par email à notre adresse **sejouradapte@lpm.asso.fr** pour :

- vérifier la disponibilité du séjour
- valider l'adéquation du niveau d'autonomie de la personne avec le séjour

Une fois ces éléments vérifiés, vous pouvez réserver par **envoi du bulletin d'inscription, des renseignements confidentiels, de la fiche de situation ainsi que tous les autres documents obligatoires** (pièce d'identité, mutuelle, posologie...), scannés, par email.

Une option reste valable 30 jours à compter de votre date de contact, sans engagement. Sans action de votre part, l'option se supprimera automatiquement le 31^{ème} jour.

11 ENQUÊTE DE SATISFACTION

Un questionnaire vous est envoyé pour recueillir vos appréciations sur la qualité de vos vacances et de nos services. Vos avis nous permettent d'améliorer nos prochains séjours.

12 RESTEZ CONNECTÉS !

Retrouvez notre actualité et tous nos séjours à venir toute l'année sur notre site **lpm.asso.fr**. Vous pourrez partager vos expériences et vous tenir informés sur nos réseaux sociaux **Facebook** et **Instagram**.

10 LE RETOUR

Vous trouverez toutes les informations concernant le rendez-vous pour le retour des voyageurs sur votre convocation.

Une fois le retour effectué, vous pouvez demander une **facture** et une **attestation de séjour** par email à l'adresse : **sejouradapte@lpm.asso.fr**.

4 PAIEMENT DE VOTRE ACOMPTÉ

Le paiement doit être effectué avant la date de fin de validité de votre option afin de traiter au mieux votre réservation. Vous pouvez régler l'acompte par virement.

9 PENDANT LE SÉJOUR

Nos équipes restent joignables pendant le séjour et une astreinte 24h/24 et 7j/7 est mise en place. Les vacanciers peuvent utiliser leur téléphone personnel pour contacter leur famille.

5 CONFIRMATION DE VOTRE RÉSERVATION

Après la réception de votre dossier et de votre premier paiement, un email vous est envoyé résumant votre réservation.

8 LE DÉPART

Vous avez vérifié que votre valise est complète conformément à la liste du trousseau.

Présentez-vous sur le lieu de départ muni de votre convocation et des documents nécessaires (CNI, passeport, fiche de posologie, ordonnance...).

En fonction des trajets et transits, un pique-nique doit être prévu pour tous les départs avant 12h.

7 RÉCEPTION DES INFORMATIONS DE DÉPART

Au plus tard 7 jours avant le départ, vous recevrez par email le dossier de départ comprenant : la **convocation départ/retour** avec les horaires et le lieu de rendez-vous, la **lettre de présentation du séjour du responsable** du séjour et le **trousseau**.

6 AVANT LE SÉJOUR

Envoyez par mail **toutes les pièces demandées** pour finaliser votre dossier. **Réglez le solde de votre séjour** par virement bancaire. **Important : le vacancier ne pourra pas partir en séjour si le solde n'est pas réglé 15 jours avant le départ.**



DU 29/12 AU 05/01/2025

15 VACANCIERS
3 ACCOMPAGNANTS

BRUXELLES EN LUMIÈRE (BELGIQUE)

Un séjour sous le signe de la gourmandise !

Dans ce séjour, nous allons plonger dans la magie de l'hiver avec un séjour inoubliable à **Bruxelles**, où l'élégance urbaine se mêle à l'ambiance chaleureuse des fêtes de fin d'année.

Nous nous laisserons séduire par la capitale belge, transformée en un véritable conte de Noël avec ses marchés scintillants, ses rues illuminées et son **majestueux sapin sur la Grand-Place**.

Pour commencer, nous aurons l'occasion de nous balader dans le centre-ville pour y admirer l'architecture et les monuments (**la Grand place, galeries Royales Saint Hubert Atomium, Manneken Pis**), la capitale nous montrera son côté artistique avec l'art de rue représenté par des graffitis de toute sorte, ses parcs et ses jardins botaniques qui embellissent la ville.

Nous allons explorer les trésors culturels de la ville, depuis les chefs-d'œuvre de l'art jusqu'aux chocolateries artisanales qui font la renommée de Bruxelles. Nous profiterons d'une escapade gourmande, en découvrant les spécialités locales et se réchauffant autour d'un délicieux chocolat chaud. N'oublions pas pour les gourmands, les nombreuses spécialités culinaires (**frites, waterzoi, carbonade, chocolat, café liégeois, spéculoos, tarte flamande...**)

Ensuite, cette ville nous accompagnera pour voyager à travers divers musées sur différentes thématiques : chocolat, brasseur, bande dessinée, musique, automobile, planétarium, histoire naturelle, beaux-arts, botanique... Nous pourrions accéder à plus de 44 musées, grâce au **Pass Brussels Card 72h**.

Il ne faudra pas manquer les « **plaisirs d'hivers** » un **événement majeur de la fin d'année bruxelloise**. Au cœur de ce marché de Noël, plus de 250 chalets se suivent sur 2,5 km pour un parcours féerique dans le centre-ville : somptueux sapin de Noël géant, patinoire, installations lumineuses, une grande roue, des manèges surprenants, des spécialités gourmandes, des fanfares et des chorales.

PLUS ENCORE !

Pour terminer, **le soir du réveillon sera festif grâce à son grand buffet !**

INFOS PRATIQUES



En auberge située au cœur de la ville de Bruxelles.



Présence d'escaliers.



Présence d'enfants ou familles.



Pas de chambre particulière pour couples.



En pension complète.



En train jusqu'à Bruxelles. Sur place en transports en commun.



Confort



Visites



Environnement



Activ. sportives



TARIFS

	Marseille	Montpellier	Nîmes	Toulouse	Lyon	Paris	Lille
1 semaine	1445 €	1410 €	1410 €	1470 €	1370 €	1195 €	1100 €

Pour toute autre ville de départ, nous consulter.

Tarifs tout compris : transport, activités, visites, pension complète, encadrement.

«Sur place» s'entend sur le lieu du séjour (hôtel, auberge ou centre de vacances) et non à la gare du lieu. Si nécessité de prendre un vacancier à la gare à une heure précise d'arrivée de train, nous consulter pour savoir si cela est possible et pour en chiffrer le coût le cas échéant.

DU 22/12 AU 29/12/2024

15 VACANCIERS
3 ACCOMPAGNANTS

INFOS PRATIQUES



Un hôtel nous accueille dans des chambres de 2 lits.



Présence d'escaliers.



Présence d'enfants ou familles.



Chambres particulières pour couples possible.



En pension complète.



En train jusqu'à Barcelone. Sur place en transports en commun.

Confort



Visites



Environnement



Activ. sportives



¡ HOLA BARCELONA ! (ESPAGNE)

Barcelone en Hiver : Soleil, Culture et Charme Méditerranéen

Nous vous proposons d'échapper à la grisaille de l'hiver avec un séjour à Barcelone, où le soleil brille toute l'année ! Nous profiterons d'un climat doux et agréable pour explorer cette ville vibrante et pleine de vie, sans la foule estivale. Nous flânerons dans les ruelles pittoresques du quartier gothique, tout en se laissant envoûté par l'atmosphère festive des marchés de Noël catalans.

En hiver, Barcelone révèle un autre visage, plus intime et authentique. Nous nous promènerons le long des plages tranquilles, savourer des tapas dans des bars chaleureux, et plonger dans la culture locale avec le **spectacle de Lumière à la Casa Batllo**. Nous irons également explorer les alentours de Barcelone avec le fameux festival de Noël dans la jolie ville de Sitges et ses stands pittoresques vendant de l'artisanat local, des décorations de Noël, des bijoux faits à la main, et des produits gastronomiques. L'endroit idéal pour trouver des cadeaux uniques !

Le temps d'une journée, nous irons plonger dans la féerie de Noël à **PortAventura**, l'un des plus grands parcs d'attractions d'Europe, avec une journée pleine de magie, de sensations fortes et d'émerveillement. Durant les fêtes de fin d'année, le parc est magnifiquement décoré avec des lumières, des sapins, des décorations festives, et des spectacles thématiques, comme des chorales de Noël, des spectacles de danse avec les personnages du parc et un grand défilé de Noël.

Barcelone, c'est aussi des monuments d'exception tels que **la Sagrada Familia, le Parc Guël et la Pedrera** que nous visiterons. Ce sera également l'occasion de faire quelques petits achats souvenirs sur las Ramblas. Ceux qui le souhaitent pourront assister au **spectacle de l'orgue hydraulique de Font Màgica Montjuic**.

Barcelone en hiver, c'est la promesse d'une escapade mêlant douceur de vivre, richesse culturelle et découvertes culinaires, idéale pour un break ensoleillé au cœur de l'hiver.



TARIFS

	Marseille	Toulon	Nice	Salon	Avignon	Montpellier	Nimes	Toulouse	Bordeaux	Lyon	Paris	Lille	Nantes
1 semaine	1200 €	1270 €	1330 €	1280 €	1280 €	1320 €	1320 €	1390 €	1430 €	1410 €	1440 €	1560 €	1450 €

Pour toute autre ville de départ, nous consulter.

Tarifs tout compris : transport, activités, visites, pension complète, encadrement.


«Sur place» s'entend sur le lieu du séjour (hôtel, auberge ou centre de vacances) et non à la gare du lieu. Si nécessité de prendre un vacancier à la gare à une heure précise d'arrivée de train, nous consulter pour savoir si cela est possible et pour en chiffrer le coût le cas échéant.


DU 29/12 AU 05/01/2025


(+ ou - 1 jour selon les contraintes aériennes)


15 VACANCIERS
3 ACCOMPAGNANTS
**NOUVEAU
SÉJOUR**


INFOS PRATIQUES


 En auberge située au cœur de la ville de Lisbonne.

 Présence d'escaliers.

 Présence d'enfants ou familles.

 Pas de chambre particulière pour couples.

 En pension complète.

 En avion jusqu'à Lisbonne. Sur place en transports en commun.


Confort	♥♥♥♥
Visites	♥♥♥♥
Environnement	♥♥♥♥
Activ. sportives	♥♥♥♥



LISBONNE EN FÊTE (PORTUGAL)

Un moment hors du temps en terres portugaises !

Plus qu'un séjour : un voyage, une escapade exceptionnelle ! Embarquez pour le Portugal, et venez découvrir son littoral atlantique, sa culture préservée et riche.

Découvrez Lisbonne en hiver et laissez-vous séduire par son ambiance chaleureuse et unique. Pendant cette saison, la capitale portugaise offre des températures douces et un ensoleillement généreux, idéal pour échapper au froid. Nous pourrions nous promener dans les quartiers les plus populaires de la ville en passant par **Alfama**, **la Baixa**, admirer la vue depuis les célèbres **miradouros** et déguster la cuisine locale, notamment les savoureux **pastéis de nata**.

Le temps d'une journée, nous irons à Sintra, un véritable conte de fée niché dans les collines, avec ses palais majestueux, ses jardins luxuriants et ses châteaux mystérieux. Ce sera l'occasion de visiter le célèbre **Palais de Pena** offrant une vue imprenable sur la région.

Lisbonne en hiver est également moins fréquentée par les touristes, ce qui permet de profiter des sites emblématiques comme **la Tour de Belém** et **le monastère des Hiéronymites** en toute tranquillité. Lisbonne se transforme en un véritable pays des merveilles avec le **Lisbon Wonderland**, le plus grand marché de Noël de la capitale portugaise que nous visiterons avec sa grande patinoire, sa grande roue et ses chalets de bois.

De plus, les fêtes de fin d'année apportent une touche magique avec les **décorations lumineuses** et **l'atmosphère festive** dans toute la ville. Le soir du Nouvel An, nous commencerons l'année en vivant une nuit magique à Lisbonne avec un feu d'artifice grandiose.

Pour finir le séjour en beauté, nous participerons à **une croisière en bateau** au coucher de soleil. Le spectacle unique des reflets du soleil couchant sur les façades colorées de Lisbonne transformera cette expérience en un souvenir inoubliable.

Ce séjour vous garantit un dépaysement total entre culture, gastronomie, et détente, le tout dans une ambiance relaxante et conviviale. Faites de votre hiver un moment inoubliable à Lisbonne !

PLUS ENCORE !

L'équipe d'animation proposera également des balades, des visites de marchés et de nombreuses activités et veillées pour compléter ce séjour convivial et festif.



TARIFS

	Marseille	Montpellier	Nîmes	Toulouse	Lyon	Paris
1 semaine	1300 €	1370 €	1370 €	1500 €	1460 €	1500 €

Pour toute autre ville de départ, nous consulter.

Tarifs tout compris : transport, activités, visites, pension complète, encadrement.

«Sur place» s'entend sur le lieu du séjour (hôtel, auberge ou centre de vacances) et non à la gare du lieu. Si nécessité de prendre un vacancier à la gare à une heure précise d'arrivée de train, nous consulter pour savoir si cela est possible et pour en chiffrer le coût le cas échéant.

DU 29/12 AU 05/01/2025

15 VACANCIERS
3 ACCOMPAGNANTS

PARIS, ENTRE SEINE ET RÊVES (75)

Un séjour pour fêter la nouvelle année sous les lumières de la capitale.

Un séjour touristique au cœur de Paris, à la découverte des richesses de la capitale. Vous pourrez accéder aux sites les plus connus d'une des plus belles villes du monde !

Découvrez la magie de Noël à Paris, la ville lumière se parant de ses plus beaux atouts pour les fêtes de fin d'année. Offrez-vous un séjour inoubliable au cœur de la capitale française, où la féerie des décorations, des **marchés de Noël pittoresques** et des illuminations spectaculaires vous plongeront dans une ambiance enchantée. Baladez-vous le long des **Champs-Élysées illuminés**, admirez le majestueux sapin de Noël au pied de **Notre-Dame** et régalez-vous de délicieuses gourmandises locales. Profitez également des vitrines animées des grands magasins et d'**une croisière** pour voir Paris depuis la Seine.

Paris est sans aucun doute une capitale monumentale, de par sa taille, et son patrimoine. Celle-ci regorge de **beaux édifices** que nous aurons l'occasion de visiter tout au long du séjour tels que l'Arc de Triomphe, le Trocadéro, la Tour Eiffel, l'Hôtel de Ville, la Basilique du Sacré-Cœur... Nous nous baladerons dans les **rues piétonnes du Quartier Latin** et nous rencontrerons des **artistes de Montmartre et de Beaubourg**.

Selon nos goûts et nos envies, nous visiterons le Louvre, l'Institut du Monde Arabe, le Muséum d'Histoire Naturelle ou tout autre musée et exposition. Surtout à Paris, il y a plus d'activités culturelles qu'ailleurs, et il y en a de toute sorte. Les monuments incontournables de la ville lumière n'auront plus aucun secret pour nous.

Nous profiterons d'une journée d'émerveillement à **Disneyland Paris**. Pendant la saison des fêtes, le parc se transforme en un véritable pays des merveilles, où la magie de Disney rencontre l'esprit de Noël.

En soirée, nous aurons l'occasion d'apprécier le « **Paris by night** » et ses illuminations de Noël marquées à chaque coin de rue.

PLUS ENCORE !

Notre équipe vous préparera un **réveillon du jour de l'an inoubliable !**



INFOS PRATIQUES



En plein cœur de Paris,
centre d'hébergement
confortable.
Chambres de 2 à 3 lits.



Présence d'escaliers.



Présence d'enfants ou
familles.



Pas de chambre
particulière pour couples.



En pension complète.



En train jusqu'à Paris.
Sur place en transports
en commun.



Confort



Visites



Environnement

Activ. sportives
Bon marcheur

TARIFS

	Marseille	Toulon	Nice	Salon	Montpellier	Nimes	Toulouse	Lyon	Lille
1 semaine	1515 €	1580 €	1645 €	1515 €	1480 €	1480 €	1540 €	1440 €	1415 €

Pour toute autre ville de départ, nous consulter.

Tarifs tout compris : transport, activités, visites, pension complète, encadrement.

« Sur place » s'entend sur le lieu du séjour (hôtel, auberge ou centre de vacances) et non à la gare du lieu. Si nécessité de prendre un vacancier à la gare à une heure précise d'arrivée de train, nous consulter pour savoir si cela est possible et pour en chiffrer le coût le cas échéant.

DU 22/12 AU 29/12/2024
DU 29/12 AU 05/01/202510 VACANCIERS
3 ACCOMPAGNANTS

TOUT SCHUSS À PELVOUX ! (05)

Des vacances pour s'amuser, s'épanouir... et se dépenser !

Ce séjour sportif est destiné aux vacanciers souhaitant s'initier ou se perfectionner à l'activité star de la montagne en hiver : le ski alpin. Notre séjour adapté vous permet de profiter pleinement des plaisirs de la montagne, avec tout le confort et la sécurité nécessaire.

Que vous soyez débutants ou confirmés, ce séjour est fait pour vous. Il vous offre la possibilité de profiter de **deux jours de ski alpin**. Les cours de ski seront **encadrés par des moniteurs de l'ESF**, deux cours de 2 heures chacun.

Nous allons également chausser **des raquettes** et emprunter des sentiers qui nous permettront de découvrir la région et ses beaux paysages à une haute altitude comme **le Glacier Blanc et l'Aiguille d'Ailefroide**.

La proximité immédiate des pistes nous incitera à tester de nombreuses pistes de luge et autres jeux de neige. Nous partirons également à la découverte du **village de Pelvoux**, son marché de Noël et ses cabanes très typiques. L'occasion de faire ses achats de Noël.

PLUS ENCORE !

Notre équipe organisera des soirées à thème, dont un grand réveillon pour Noël ou le jour de l'an et des soirées dansantes.

INFOS PRATIQUES



Dans notre maison de vacances "Les écrins d'Azur". Dans des chambres de 2 à 4 lits.



Présence d'escaliers.



Présence d'enfants ou familles.



Chambres particulières pour couples en lits individuels.



En pension complète. Repas confectionnés sur place.



En train jusqu'à Marseille, puis en autocar jusqu'à l'hébergement. 1 minibus sur le centre.



Confort	♥♥♥♥
Visites	♥♥♥♥
Environnement	♥♥♥♥
Activ. sportives	♥♥♥♥

TARIFS

	Marseille	Toulon	Nice	Salon	Montpellier	Nimes	Toulouse	Lyon	Paris	Lille
1 semaine	1145 €	1210 €	1275 €	1235 €	1275 €	1275 €	1345 €	1320 €	1395 €	1545 €
2 semaines	2290 €	2420 €	2550 €	2470 €	2550 €	2550 €	2690 €	2640 €	2790 €	3090 €

Pour toute autre ville de départ, nous consulter.






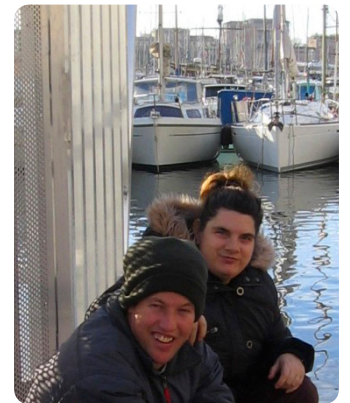
Tarifs tout compris : transport, activités, visites, pension complète, encadrement.

«Sur place» s'entend sur le lieu du séjour (hôtel, auberge ou centre de vacances) et non à la gare du lieu. Si nécessité de prendre un vacancier à la gare à une heure précise d'arrivée de train, nous consulter pour savoir si cela est possible et pour en chiffrer le coût le cas échéant.

DU 29/12 AU 05/01/2025

15 VACANCIERS
3 ACCOMPAGNANTS

INFOS PRATIQUES

 Dans des appartements de type T3 ou T2. Présence d'escaliers. Présence d'enfants ou familles. Pas de chambre particulière pour couples. En pension complète. En train jusqu'à Marseille.
Sur place en minibus.

Confort	♥♥♥♥♥
Visites	♥♥♥♥♥
Environnement	♥♥♥♥♥
Activ. sportives	♥♥♥♥



NOËL EN PROVENCE À MARTIGUES (13)

Découvrir autrement la Méditerranée.

Situez le long de la côte bleue, nous serons logés à Martigues, une charmante petite ville en bord de mer proche de Marseille.

Plongez dans l'ambiance féerique de Noël à **Marseille**, une ville où les traditions provençales rencontrent la magie des fêtes. Sous un ciel d'azur, laissez-vous séduire par l'atmosphère chaleureuse des **marchés de Noël**, les illuminations scintillantes du **Vieux-Port** et les ruelles animées des quartiers historiques. Nous irons admirer la ville depuis **Notre-Dame de la Garde** parée de ses plus beaux habits de lumière, et flâner sur **la Corniche** ou dans **les Calanques**, paisibles et sublimes en hiver.

De plus, nous découvrirons des merveilles culturelles et préhistoriques de Marseille en visitant deux sites emblématiques : **le Mucem et la Grotte Cosquer**. Une expérience riche en histoire, art et aventure pour tous les curieux et passionnés de culture.

Évadez-vous le temps d'une journée entre terre et mer en découvrant deux perles de la Provence : **Aix-en-Provence**, la ville d'eau et d'art, et **Martigues**, surnommée la «Venise Provençale». Cette excursion vous promet une immersion dans le charme provençal, entre patrimoines culturels, paysages pittoresques et douceur de vivre.

Nous allons aussi faire une croisière en bateau, dans un cadre idyllique au cœur de la Méditerranée, pour se rendre sur **l'Île du Frioul**. Cette journée nous promet une évasion totale, loin de l'agitation urbaine, où la nature et l'histoire se rencontrent pour créer une expérience inoubliable.

Nous n'oublierons pas de célébrer le passage à la nouvelle année avec **un repas de Nouvel An festif et convivial**, afin de rendre ce séjour encore plus magique.

PLUS ENCORE !

L'équipe d'animation proposera de nombreuses activités et veillées dont nous profiterons tous ensemble ainsi que des activités manuelles et ateliers créatifs.



TARIFS

	Marseille	Toulon	Nice	Salon	Avignon	Montpellier	Nimes	Toulouse	Bordeaux	Lyon	Paris	Lille
1 semaine	1120 €	1200 €	1270 €	1200 €	1200 €	1220 €	1220 €	1300 €	1380 €	1310 €	1380 €	1480 €

Pour toute autre ville de départ, nous consulter.

Tarifs tout compris : transport, activités, visites, pension complète, encadrement.

«Sur place» s'entend sur le lieu du séjour (hôtel, auberge ou centre de vacances) et non à la gare du lieu. Si nécessité de prendre un vacancier à la gare à une heure précise d'arrivée de train, nous consulter pour savoir si cela est possible et pour en chiffrer le coût le cas échéant.

DU 22/12 AU 29/12/2024

15 VACANCIERS
3 ACCOMPAGNANTS

Spécial
Noël

STRASBOURG, MAGIQUE & FÉERIQUE (67)

Un Noël dans la pure tradition alsacienne !

Plongez au cœur des traditions de Noël avec ce séjour unique qui vous mènera de **Strasbourg**, capitale européenne des marchés de Noël, à **Colmar**, ville d'histoire et de saveurs.

Votre séjour commencera à Strasbourg, où les fêtes de Noël sont célébrées avec un éclat particulier. Nous prendrons le **petit train** pour rejoindre le centre historique qui fait partie du patrimoine mondiale de l'UNESCO. Nous y découvrirons l'un des plus anciens et célèbres marchés de Noël d'Europe, le «**Christkindelsmärik**», avec ses chalets traditionnels remplis d'artisanat local, de décorations festives, et de gourmandises alsaciennes. Nous pourrons nous promener dans les ruelles pavées de **la Grande Île**, illuminée par des milliers de lumières, puis admirer la majestueuse cathédrale **Notre-Dame de Strasbourg** et le grand sapin sur la **Place Kléber**. Nous ne manquerons pas les **spécialités alsaciennes** telles que le vin chaud, les bredeles, et la choucroute. Ce séjour vous plongera dans l'atmosphère authentique et chaleureuse des fêtes en Alsace.

Après l'enchantement de Strasbourg, direction Colmar pour une expérience mêlant histoire, patrimoine et dégustations raffinées. Nous nous promènerons dans la vieille ville surnommée la «**Petite Venise**», avec ses ruelles pavées, ses maisons colorées et ses ponts fleuris. Nous profiterons également des festivités de Noël à Cognac, avec ses illuminations, ses marchés artisanaux et ses concerts dans une ambiance conviviale et authentique.

Ce séjour vous promet une immersion totale dans l'esprit de Noël, **entre féerie, histoire et gastronomie**, sans oublier le mythique **repas de Noël** afin de célébrer ce moment de fête.

PLUS ENCORE !

Tout au long de notre séjour, notre équipe sera présente pour nous préparer un réveillon inoubliable !

INFOS PRATIQUES



En auberge de jeunesse tout confort, en plein centre-ville de Strasbourg. Dans des chambres multiples.



Présence d'escaliers.



Présence d'enfants ou familles.



Pas de chambre particulière pour couples.



Pension complète.



En train jusqu'à Strasbourg. Sur place en transports en commun.



Confort



Visites



Environnement



Activ. sportives



TARIFS

Du 22/12 au 29/12/2024

Marseille

1505 €

Toulouse

1530 €

Lyon

1430 €

Paris

1485 €

Lille

1405 €

Pour toute autre ville de départ, nous consulter.

Tarifs tout compris : transport, activités, visites, pension complète, encadrement.

«Sur place» s'entend sur le lieu du séjour (hôtel, auberge ou centre de vacances) et non à la gare du lieu. Si nécessité de prendre un vacancier à la gare à une heure précise d'arrivée de train, nous consulter pour savoir si cela est possible et pour en chiffrer le coût le cas échéant.

DU 22/12 AU 29/12/2024
DU 29/12 AU 05/01/202515 VACANCIERS
4 ACCOMPAGNANTS

ESCAPE EN

CHIENS DE TRAÎNEAU À PELVOUX (05)

Un réveillon plein d'émotions à la rencontre des chiens de traîneau.

Ce séjour est destiné aux vacanciers souhaitant découvrir une autre activité phare de la montagne en hiver : le chien de traîneau.

Pour les passionnés d'animaux, ce séjour vous propose en **deux leçons d'être accompagné d'un musher** qui vous apprendra tout sur les chiens polaires : leur mode de vie, leur prise en charge, l'organisation d'équipe et la conduite de traîneau. La première leçon vous permettra de vous familiariser avec les animaux et de faire votre premier **baptême en traîneau**. La seconde sera l'occasion de conduire votre propre traîneau.

Afin de ne manquer aucune vue magnifique sur l'îlot des Écrins, nous prendrons le **téléphérique** qui nous amènera à plus de 2000 mètres d'altitude pour profiter d'un paysage à couper le souffle. **Raquettes aux pieds**, nous suivrons notre guide de montagne sur les petits sentiers et flânerons dans la forêt pittoresque.

Tous les **jeux de neiges** confondus viendront compléter ce séjour (**batailles de boules de neige, luge, bonhommes de neige**).

PLUS ENCORE !

Notre équipe organisera un **réveillon de Noël ou du jour de l'an convivial et festif !**

INFOS PRATIQUES



Dans notre maison de vacances "Les écrins d'Azur". Dans des chambres de 2 à 4 lits.



Présence d'escaliers.



Présence d'enfants ou familles.



Chambres particulières pour couples en lits individuels.



En pension complète. Repas confectionnés sur place.



En train jusqu'à Marseille, puis en autocar jusqu'à l'hébergement. 1 minibus sur le centre.



Confort



Visites



Environnement



Activ. sportives



TARIFS

	Marseille	Toulon	Nice	Salon	Montpellier	Nimes	Toulouse	Lyon	Paris	Lille
1 semaine	1145 €	1210 €	1275 €	1235 €	1275 €	1275 €	1345 €	1320 €	1395 €	1545 €
2 semaines	2290 €	2420 €	2550 €	2470 €	2550 €	2550 €	2690 €	2640 €	2790 €	3090 €

Pour toute autre ville de départ, nous consulter.

Tarifs tout compris : transport, activités, visites, pension complète, encadrement.

«Sur place» s'entend sur le lieu du séjour (hôtel, auberge ou centre de vacances) et non à la gare du lieu. Si nécessité de prendre un vacancier à la gare à une heure précise d'arrivée de train, nous consulter pour savoir si cela est possible et pour en chiffrer le coût le cas échéant.

DU 29/12 AU 05/01/2025

15 VACANCIERS
4 ACCOMPAGNANTS

RÉVEILLON TOP-CHEF À BARATIER (05)

Un séjour cuisine et détente !

Plongez dans un univers culinaire d'exception avec notre Séjour Top Chef en hiver, une expérience gastronomique unique qui réchauffera vos papilles et éveillera vos talents de cuisinier.

Sous la direction et les suggestions de notre équipe, vous participerez à des **ateliers interactifs** où vous découvrirez des techniques de pro **pour vous initier à la pâtisserie et réaliser des gâteaux** pour le plaisir de tous les gourmands !

Nous organiserons des **ateliers sensoriels** pour redécouvrir les saveurs quotidiennes (sucré, salé, amer, acide) ainsi que des épices et herbes aromatiques. Cela permettra de faire des nouvelles expériences gustatives et culinaires !

Mettez en pratique vos nouvelles compétences lors d'un concours culinaire amical, dans l'esprit de Top Chef. En groupe, vous pourrez laisser libre cours à votre créativité et essayez de séduire le jury avec vos plats.

Pour ceux qui le souhaitent, nous irons contempler le paysage enneigé de la région, en cette période féérique, au cours d'**une balade**. Des **ateliers créatifs** seront également proposés (dessin, peinture, découpage, collage, photographie...), ce sera l'occasion d'imaginer et de fabriquer des éléments de décoration et des souvenirs. Nous irons également nous détendre dans un centre aquatique chauffé, et profiter de moment convivial comme une session de **danse** et un **karaoqué**.

Enfin, nous partagerons également un repas réconfortant au pied des pistes, afin de déguster une **spécialité locale** et nous réchauffer.

PLUS ENCORE !

Notre équipe organisera des soirées à thème, dont un grand réveillon et des soirées dansantes.

INFOS PRATIQUES



Dans notre maison de vacances à Baratier.
Dans des chambres de 2 à 4 lits.



Présence d'escaliers.



Présence d'enfants ou familles.



Chambres particulières pour couples en lits individuels.



En pension complète.
Repas confectionnés sur place.



En train jusqu'à Marseille, puis en autocar jusqu'à l'hébergement.
1 minibus sur le centre.



Confort



Visites



Environnement



Activ. sportives



TARIFS

	Marseille	Toulon	Nice	Salon	Montpellier	Nimes	Toulouse	Lyon	Paris	Lille
1 semaine	1160 €	1225 €	1290 €	1250 €	1290 €	1290 €	1225 €	1335 €	1410 €	1560 €

Pour toute autre ville de départ, nous consulter.

Tarifs tout compris : transport, activités, visites, pension complète, encadrement.

«Sur place» s'entend sur le lieu du séjour (hôtel, auberge ou centre de vacances) et non à la gare du lieu. Si nécessité de prendre un vacancier à la gare à une heure précise d'arrivée de train, nous consulter pour savoir si cela est possible et pour en chiffrer le coût le cas échéant.

DU 22/12 AU 29/12/2024
DU 29/12 AU 05/01/202515 VACANCIERS
5 ACCOMPAGNANTS

BIEN-ÊTRE À LA MONTAGNE

À SAINT-BÉAT (31)

Un séjour art et détente !

Évadez-vous cet hiver avec notre séjour bien-être, une escapade parfaite pour vous ressourcer et échapper au quotidien.

Au pied des Pyrénées et à proximité de la frontière espagnole, Saint-Béat est un lieu privilégié pour les amoureux de la montagne. Nous vous proposons un séjour reposant pour se ressourcer dans un environnement en pleine nature, où votre bien-être est la priorité, le tout dans un décor enneigé.

Nous profiterons dans notre centre d'une **séance de massage personnalisé**, prodiguée par des praticiens experts. Des massages relaxants aux soins plus profonds, durant lesquels chaque instant est conçu pour harmoniser corps et esprit.

Si vous le souhaitez, vous pourrez participer à **un cours de yoga**, conçu pour harmoniser votre corps et votre esprit. Notre instructeur expérimenté vous guidera à travers des pratiques adaptées à tous les niveaux, pour améliorer votre flexibilité, renforcer votre vitalité et vous apporter une paix intérieure.

Nous irons également profiter d'un moment de détente et de relaxation dans **le centre thermo-ludique de Loudenvielle**. Plongez dans des piscines chauffées, jacuzzis et saunas, offrant une chaleur réconfortante face au froid extérieur. Profitez des espaces dédiés au bien-être pour vous détendre dans un cadre enchanteur.

Pour finir le séjour en beauté, nous partagerons, un repas au pied des pistes, afin de **déguster une spécialité locale** et nous réchauffer un peu avec un repas réconfortant qui nous fera le plus grand bien.

Situé dans un environnement naturel d'exception, notre établissement vous plonge dans une atmosphère calme et ressourçante, idéale pour se reconnecter à soi-même.

PLUS ENCORE !

Des soirées «jeux» animées ainsi qu'un **super réveillon** de Noël avec des cadeaux ou une soirée dansante le jour de l'An.

INFOS PRATIQUES



Dans notre maison de vacances à proximité de la frontière espagnole.



Présence d'escaliers.



Présence d'enfants ou familles.



Chambres particulières pour couples en lits individuels.



En pension complète. Repas confectionnés sur place.



En train jusqu'à Toulouse, puis en minibus jusqu'à Saint-Béat. En minibus sur le centre.



Confort



Visites



Environnement



Activ. sportives



TARIFS

	Marseille	Toulon	Montpellier	Nimes	Toulouse	Lyon	Paris
1 semaine	1155 €	1220 €	1160 €	1160 €	1030 €	1270 €	1305 €
2 semaines	1981 €	2046 €	2111 €	2111 €	1981 €	2221 €	2256 €

Pour toute autre ville de départ, nous consulter.

Tarifs tout compris : transport, activités, visites, pension complète, encadrement.

«Sur place» s'entend sur le lieu du séjour (hôtel, auberge ou centre de vacances) et non à la gare du lieu. Si nécessité de prendre un vacancier à la gare à une heure précise d'arrivée de train, nous consulter pour savoir si cela est possible et pour en chiffrer le coût le cas échéant.

DU 22/12 AU 29/12/2024
DU 29/12 AU 05/01/202515 VACANCIERS
3 ACCOMPAGNANTS

PYRÉNÉES ANIMAUX À SAINT-BÉAT (31)

Un séjour thématique pour les amoureux des animaux et de la nature.

Au pied des Pyrénées et à proximité de la frontière espagnole, Saint-Béat est un lieu privilégié pour les amoureux de la montagne. Nous vous proposons un séjour reposant à la découverte du patrimoine naturel extraordinaire de la région.

Bienvenue au **Parc national des Pyrénées** où vivent de nombreuses espèces animales ! Le Parc, engagé dans la protection de la faune et de la flore, est idéal pour les amoureux de la nature.

Nous partirons à la découverte des animaux de la montagne et visiterons **la ferme pédagogique des Jours Heureux** pour partager un moment de rencontre avec des chèvres, brebis, ânes, chevaux, vaches, cochons, poules, lapins...

Nous ferons une escapade en Espagne pour visiter le **parc animalier d'Aran Park** le temps d'une journée. Nous passerons un moment inoubliable entouré d'ours bruns, loups, cerfs, lynx et bien d'autres espèces.

Sans oublier bien sûr, la mini-ferme du centre, où nous pourrons caresser et nourrir les animaux mais aussi s'occuper d'eux tels de vrais soigneurs !

En complément de ces activités autour de la nature et des animaux, nous aurons l'occasion de **visiter une fabrique de fromage** de brebis et de vache ainsi qu'une **miellerie**.

Profitant également des chemins de randonnées aux alentours, nous irons contempler le paysage enneigé de la région en cette période féérique, au cours d'une **balade en raquette**.

Vivez une aventure unique au cœur de paysages hivernaux époustouffants ! Ce séjour offre une immersion complète dans des décors enneigés magnifiques, peuplés d'une faune sauvage exceptionnelle.

PLUS ENCORE !

Des soirées «jeux» animées ainsi qu'un **super réveillon** de Noël avec des cadeaux ou une soirée dansante le jour de l'An.

INFOS PRATIQUES



Dans notre maison de vacances à proximité de la frontière espagnole.



Présence d'escaliers.



Présence d'enfants ou familles.



Chambres particulières pour couples en lits individuels.



En pension complète. Repas confectionnés sur place.



En train jusqu'à Toulouse, puis en minibus jusqu'à Saint-Béat. En minibus sur le centre.



Confort



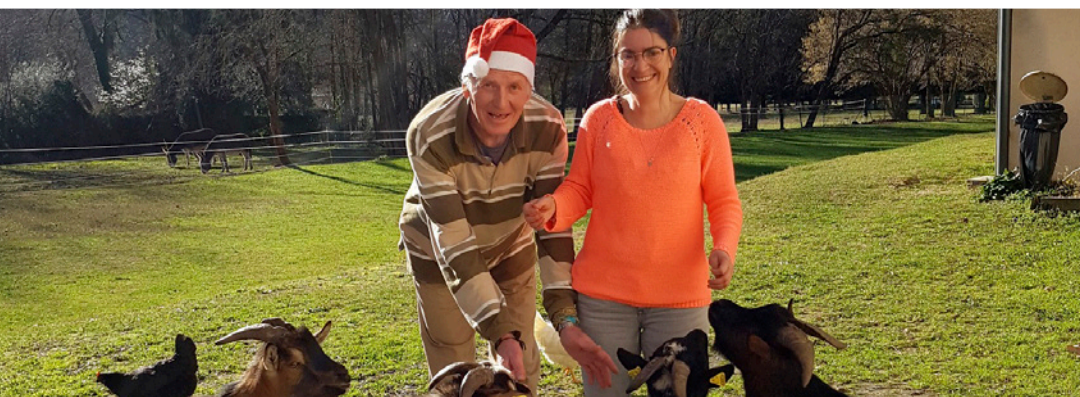
Visites



Environnement



Activ. sportives



TARIFS

	Marseille	Toulon	Nice	Salon	Avignon	Montpellier	Nimes	Toulouse	Bordeaux	Lyon	Paris	Lille
1 semaine	1240 €	1205 €	1225 €	1180 €	1165 €	1215 €	1205 €	1060 €	1190 €	1245 €	1245 €	1265 €
2 semaines	2126 €	2196 €	2266 €	2145 €	2145 €	2195 €	2185 €	2040 €	2170 €	2225 €	2225 €	2245 €

Pour toute autre ville de départ, nous consulter.

Tarifs tout compris : transport, activités, visites, pension complète, encadrement.

«Sur place» s'entend sur le lieu du séjour (hôtel, auberge ou centre de vacances) et non à la gare du lieu. Si nécessité de prendre un vacancier à la gare à une heure précise d'arrivée de train, nous consulter pour savoir si cela est possible et pour en chiffrer le coût le cas échéant.

ORGANISATION DES TRANSPORTS

Choix des modes de transport

Les transports se font en car, en train, en avion, en bateau ou en minibus suivant la taille du groupe et la destination. Pour optimiser les conditions de sécurité, nous faisons appel à des prestataires de transports professionnels, expérimentés et fiables en matière de sécurité. Pour les transports en avion, nous travaillons exclusivement avec des compagnies sur lignes régulières ne figurant pas sur une liste noire.



Villes de départ et de retour

Nous garantissons des départs depuis nos 4 villes de regroupement : **PARIS, MARSEILLE, LYON** et **TOULOUSE**.

Nous proposons également des pré et post-acheminements (voir tableau ci-dessous). Nous nous réservons la possibilité d'annuler ces trajets faute de participants.

VILLE DE DÉPART / RETOUR	VILLE DE REGROUPEMENT	SUPPLÉMENT PAR VOYAGEUR *
Orléans	Paris	100 €
Lorraine TGV	Paris	180 €
Bordeaux	Paris	180 €
Niort	Paris	160 €
Rouen	Paris	90 €
Le Havre	Paris	100 €
Lille	Paris	140 €
Bordeaux / Pau	Toulouse	110 €
Montpellier	Toulouse / Marseille	130 €
Toulon	Marseille	50 €
Nice	Marseille	130 €
Avignon	Marseille	90 €

* Montant à ajouter au tarif de séjour depuis la ville de regroupement (indiquée dans la brochure ou sur la fiche séjour de notre site web)

Départ la veille / retour le lendemain

Les horaires de départ et de retour depuis les villes de regroupement tiennent compte au maximum d'éventuels pré et post-acheminements.

Cependant, il est possible qu'une arrivée sur la ville de regroupement la veille du départ soit nécessaire. Il en est de même au retour, où selon les horaires, une nuit sur la ville de regroupement peut être mise en place.

Dans ce cas, le vacancier sera pris en charge par nos équipes et nous mettrons en place l'hébergement et la restauration correspondants à cette journée supplémentaire.

Les frais liés à cette nuit supplémentaire sur place ne sont pas compris dans nos tarifs et donneront lieu à un surcoût forfaitaire facturé 70 € par inscrit.

NOUVELLE FORMULE



SÉJOURS DE RÉPIT

À SAINT-BÉAT ET À PELVOUX



Venez passer un moment de vacances en famille, pour prendre un grand bol d'air et vous ressourcer !

Nous proposons de prendre en charge votre fils ou fille adulte en situation de handicap mental pour que vous puissiez vous offrir du temps pour vous, à votre rythme.

Une alternance entre moment de vie en famille et temps d'activités et de partage avec nos animateurs sur le centre de vacances dans une salle dédiée où les vacanciers seront accueillis, mais aussi des sorties.

En début de séjour, **une sortie famille/animateurs** sera proposée pour permettre à chacun de prendre ses marques. Puis nos animateurs proposeront **5 demi-journées de prise en charge**, incluant l'aide à la toilette (au besoin), le temps d'activités et le repas, ainsi que **2 soirées** dans la semaine.

Ces accueils sont proposés dans nos maisons de vacances à Saint-Béat et à Pelvoux.

Une chambre de 2 à 4 lits pour vous et une autre en face ou à côté pour votre fils/fille, ainsi que l'accès aux espaces collectifs sont à votre disposition.

TARIF SÉJOUR SUR PLACE PAR ACCOMPAGNANT :

395 €* À SAINT-BÉAT (LA ROSERAIE)

425 €* À PELVOUX (LES ÉCRINS D'AZUR)

TARIF SÉJOUR SUR PLACE POUR LE VACANCIER :

1185 €** À SAINT-BÉAT (LA ROSERAIE)

1235 €** À PELVOUX (LES ÉCRINS D'AZUR)

**en pension complète par personne du dîner du 1^{er} jour au déjeuner du dernier jour boissons comprises sauf en dehors des repas, l'accès aux espaces collectifs.*

*** ce tarif comprend la pension complète par personne du dîner du 1^{er} jour au déjeuner du dernier jour (boissons comprises sauf en dehors des repas), l'accompagnement par notre équipe sur 5 demi-journées dans la semaine avec 1 repas à chaque fois, 2 sorties par semaine déplacement compris et entrées pour la sortie en famille, les activités proposées sur place par notre équipe et 2 soirées.*

Ce tarif ne comprend pas les déplacements aller et retour de votre domicile à notre maison de vacances et les dépenses personnelles.

AUTONOMIE A111 A B222

DU 22/12/2024

AU 05/01/2025

À la semaine

(du dimanche au dimanche)

2 ACCOMPAGNANTS
POUR 3 VACANCIERS



Dans nos maisons de vacances.



Présence d'escaliers.



Présence d'enfants ou familles.



Chambres particulières pour couples en lits individuels.



Pension complète. Repas confectionnés sur place.

COMMENT RÉSERVER ?

Contactez-nous pour valider la possibilité de la prise en charge de votre fils ou fille selon son niveau d'autonomie, réservez son séjour ainsi que le vôtre et partez en vacances !



CONDITIONS GÉNÉRALES D'INSCRIPTION

ADHÉSION

Les séjours sont réservés aux membres adhérents de l'Association à jour de leur cotisation. Le droit d'adhésion couvrant la période du 1er janvier au 31 décembre 2024 inclus est de 4 par vacancier. Cette cotisation est incluse dans nos prix. Elle n'est pas remboursée en cas d'annulation.

NOS TARIFS COMPRENNENT

- L'adhésion à l'association.
- Les frais d'organisation, de transport (sauf prise en charge spécifique ou individuelle).
- Les frais liés à l'hébergement et à l'alimentation.
- Les frais d'encadrement sportif et culturel.
- Les activités mentionnées au programme.
- La contribution qualité reversée au CNTLA : 2/participant.

Ces tarifs ont été établis avec les éléments connus au 1er janvier 2024 et sont susceptibles de subir des variations en cas de fluctuation économique. L'adhérent en sera avisé dans les délais les plus brefs.

NOS TARIFS NE COMPRENNENT PAS

- L'option garantie annulation/interruption de séjour facultative (4,1% du montant du séjour).
- Les dépenses personnelles.

MODALITÉS D'INSCRIPTION ET DE RÉSERVATION

Toute réservation est considérée définitive à réception du dossier original d'inscription (+ bilan individuel) accompagné d'un acompte de 420 et l'option garantie annulation facultative (4,1% du montant du séjour). Un relevé de frais vous sera envoyé pour confirmer l'inscription. Cette dernière est définitive après validation de notre part.

DOSSIERS D'INSCRIPTION ET DOCUMENTS ANNEXES

Nous vous rappelons que chaque dossier d'inscription doit comprendre : photos, fiche d'inscription, bilan individuel, copie pièce d'identité, copie carte de sécurité sociale et mutuelle, copie carnet vaccinations, copie carte d'invalidité, fiche posologie pour les médicaments signée par un professionnel médical, passeport (ou carte nationale d'identité) pour l'étranger. Les originaux sont requis pour certains séjours.

RÈGLEMENTS

Les règlements doivent être effectués par virement suivant l'échéancier ci-après :

- 420 à l'inscription.
 - 80 % du solde 60 jours avant le départ.
 - Le solde doit être versé 15 jours avant le départ, sans rappel de notre part.
- Toute personne se présentant au départ d'un séjour LPM ou sur place sans avoir au préalable réglé son solde se verra refusée.

CHÈQUES VACANCES

«LPM» est agréée auprès de l'Agence Nationale pour les Chèques Vacances (ANCV). Vous pouvez régler le montant du séjour par Chèque-Vacances Connect.

ASSURANCE ET RESPONSABILITÉ

L'association LPM couvre sa responsabilité civile sous le contrat n° 0906684K auprès de la MAIF - 22 BD Gaston Crémieux - 13285 Marseille cédex 8 pour toutes ses activités. L'assurance comprend les dommages corporels et dommages matériels causés par fautes ou négligences de l'organisateur ou de ses agents le représentant. Elle comprend de plus le recours et la défense, les frais de recherche et de secours ainsi que le rapatriement. En cas de rapatriement par Inter-Mutuelles Assistance sur un séjour, les frais d'accompagnement en aller et retour restent à la charge de l'adhérent ou du tiers payeur (comprenant : frais de déplacement, hébergement, nourriture, salaires et charges). Tous les participants bénéficient d'Inter-Mutuelles Assistance. Les frais engagés pour cause de maladie ne sont pas couverts. Toutefois, LPM effectuera l'avance et un relevé de frais spécifique (accompagné des originaux feuilles de soins) sera transmis à l'adhérent ou à son représentant qui remboursera LPM à réception. L'assurance de LPM ne couvre pas le participant pour la perte et la détérioration de ses affaires et vêtements. L'assurance ne couvre pas non plus le vol d'espèces, le vol qualifié, les actes de vandalisme de même qu'elle ne couvre pas la perte, détérioration ou vol des objets de valeur (tel, appareil photo...) qui restent sous la responsabilité des participants.

CONDITIONS D'ANNULATION

- Plus de 60 jours, l'acompte de 420 reste acquis à l'association
 - Entre 60 jours et 30 jours, 80% du montant du séjour est dû
 - Moins de 15 jours avant le départ, 100% du montant du séjour est dû
- En cas de non présentation à la date du départ, aucun remboursement ne sera effectué. LPM se réserve le droit de mettre fin au séjour d'un participant après en avoir informé la famille et/ou l'établissement si son comportement venait à nuire au bon fonctionnement d'un séjour et aux bonnes relations du groupe (sans remboursement des prestations réservées, même non effectuées). Les frais engagés pour le retour seront à la charge de la famille ou de l'établissement.

OPTION GARANTIE ANNULATION ET INTERRUPTION DE SÉJOUR

Pour les personnes ayant choisi de prendre l'option garantie annulation : Cette option a été spécialement adaptée à la nature de nos activités. Elle permet le remboursement des frais d'annulation (frais de séjour) si vous êtes dans l'incapacité de partir (voir conditions générales applicables détaillées sur lpm.asso.fr). En cas d'annulation, vous devez prévenir immédiatement LPM par courrier recommandé.

LES VOYAGES

- Les départs ont lieu des villes de départ indiquées dans cette brochure, lorsqu'un tarif a été noté en regard de la ville. Ils se font en train, minibus, car, bateau ou avion. Ces tarifs sont calculés sur la base d'un effectif minimum de 5 participants. Dans le cas d'un départ ou retour réunissant moins de 5 participants ou d'une prise en charge individuelle, il vous sera communiqué par un devis, le montant complémentaire à régler. Nous consulter pour connaître les effectifs selon les dates de départ et retour.
- Chaque personne est prise en charge au lieu de rencontre fixé sur la convocation.
- Il est possible d'organiser des départs-retours ou des ramassages dans d'autres villes que celles mentionnées pour un minimum de 5 vacanciers (dates communes).
- Les informations de transport sont à compléter sur la fiche d'inscription. Une fois le choix effectué, il nous sera impossible de le modifier.
- Pour les vacanciers se rendant sur place, ils doivent se rendre directement au centre d'accueil (et non pas à la gare la plus proche) selon nos horaires de rendez-vous fixés sur la convocation. Le voyage et tout transfert restent à la charge du vacancier.
- Les horaires de départ et de retour ainsi que l'adresse postale du lieu de séjour vous seront communiqués dans la convocation de départ environ deux semaines avant le départ.
- LPM ne saurait en aucun cas être rendue responsable des modifications de voyage et d'horaires de dernier moment imposés par le transporteur que ce soit la SNCF, une compagnie de car, aérienne, ou maritime. En cas de retard lors d'un retour, LPM ne peut être tenu responsable et ne saurait être redevable des frais de prise en charge engagés pour la récupération du vacancier.
- Chaque vacancier doit se munir d'un pique-nique et d'une boisson pour le transport aller.

MÉDICAMENTS

- POUR LE TRANSPORT :

Le jour du départ : il doit être remis au responsable du convoyage : le pilulier sous blister préparé par un professionnel pour l'ensemble du séjour (obligatoire) ; le traitement du jour (à part) ; l'ordonnance de moins d'un mois, l'argent de poche.

- POUR LE SÉJOUR :

Placer les médicaments du vacancier - en quantité suffisante pour la totalité du séjour - dans un pilulier sous blister portant le nom du vacancier ainsi que celui du séjour.

N'oubliez pas de joindre la fiche posologie avec le dossier d'inscription. En cas de changement de médication après l'inscription, joindre au pilulier une nouvelle fiche posologie. Vous confierez le pilulier, l'ordonnance et l'argent de poche au responsable du convoyage.

ARGENT DE POCHE

Nous ne pouvons être tenus pour responsable de la perte ou du vol de l'argent de poche durant les séjours s'il ne nous a pas été confié. Une fiche de dépenses avec justificatifs est tenue pour les achats d'articles supérieurs à 20 euros.

MODIFICATION DES SÉJOURS

L'Association se réserve le droit si les circonstances l'exigent ou en cas d'insuffisance du nombre de vacanciers, de modifier ou d'annuler des séjours. Dans ce cas, nous proposerons soit un séjour équivalent soit le remboursement des sommes versées.

MÉDIATION ET RECOURS

Comme les articles L 111-1 L 616-1 et R 616-1 du code du tourisme le permettent, vous avez la possibilité de saisir le médiateur de la consommation du secteur du tourisme et du voyage à l'adresse www.mtv.travel

PROTECTION DE LA VIE PRIVÉE ET DE VOS DONNÉES

Règlement général sur la protection des données du 25 mai 2018 à consulter sur lpm.asso.fr. Droit d'opposition au démarchage téléphonique Article L.223-2 du code de la consommation - dispositif Bloctel www.bloctel.gouv.fr

MÉDIATEUR DE LA CONSOMMATION

En cas de désaccord, vous pouvez saisir le médiateur de la consommation selon les articles L.111-1, L616-1 et R616-1 du code de la consommation sur www.economie.gouv.fr/mediation-conso/liste-des-mediateurs-references

Numéro TVA Intracommunautaire : FR96782886543

BULLETIN D'INSCRIPTION



Le vacancier :

NOM

Prénom

Femme Homme

Né(e) le Age

Pourcentage de handicap %

Mention : Station debout pénible Tierce personne

N° SS

Nationalité

Personne à contacter en cas d'urgence (avec son numéro de téléphone) :
.....

Le séjour :

Nom du séjour

Dates du au

Garantie annulation et interruption (4,1% du montant du séjour) Oui Non

Transport :

Ville de départ et de retour

OU arrivée et départ sur/depuis le lieu du séjour

Lieu de rendez-vous à confirmer par nos soins. Horaire de rendez-vous fixé sur la convocation.

PROCESSUS D'INSCRIPTION

- 1/ Pour poser une option :**
fournir le dossier d'inscription composé de ces 5 pages : Bulletin d'inscription (signature tutelle obligatoire) / Renseignements confidentiels / Fiche de situation / Fiche de posologie / Informations pour les transports
fournir les copies des documents suivants pour compléter votre dossier :
 Pièce d'identité / Carte de SS / Carte de mutuelle / Carte d'invalidité / Photocopie des vaccinations / Fiche posologie / Ordonnance
- 2/ Pour valider l'inscription**
 Premier acompte de 420€
- 3/ Pièces à fournir au départ :**
 La liste des pièces nécessaires à fournir pour le départ vous sera adressée à la confirmation de l'inscription.

	Contact administratif Chargé de l'inscription et du suivi du séjour (joignable pendant le séjour)	Contact de convocation Personne à qui adresser les convocations de départ/retour	Contact de facturation Personne à qui adresser la facture
NOM Prénom			
Nom et adresse de la structure			
Téléphone			
Email			

Autorisation du tuteur légal (signature tutelle possible après la validation du dossier par LPM)

Je soussigné agissant en qualité de
 m'engage à respecter les conditions générales incluses dans la brochure "LPM" et autorise le responsable du séjour, après consultation d'un médecin et en cas d'urgence à faire soigner, hospitaliser et faire pratiquer des interventions chirurgicales en cas de nécessité.
 Je reconnais avoir pris connaissance des conditions générales de vente et d'inscription, et en particulier des conditions d'annulation et les accepter.
 Je m'engage à rembourser les frais médicaux ou pharmaceutiques engagés par l'association. J'autorise l'association à utiliser éventuellement les photos et les vidéos du vacancier inscrit prises en cours du séjour, pour illustrer les brochures, le site web et les documents de communication de l'association. Je m'engage à ne demander aucune indemnité pour cela.

à, le Signature (obligatoire) :

RENSEIGNEMENTS CONFIDENTIELS

Merci de remplir cette fiche minutieusement, afin que les responsables de séjour et l'équipe d'animation connaissent au mieux le vacancier.

Lieu de résidence habituel : foyer appartement parents mas hôpital
 autre

S'agit il d'un premier départ en séjour ? non oui combien

En couple sur le séjour ? non oui avec

Handicap physique lié au handicap mental ? non oui lequel

A t'il un régime alimentaire ? non oui lequel

A t'il une contre-indication alimentaire ? non oui laquelle

Présente-t-il des troubles digestifs ? non vomissements diarrhée constipation crise d'acétone

Enurésie ? non oui

Encoprésie ? non oui

A-t-il une contre-indication médicamenteuse ? non oui laquelle

A-t-il des allergies ? non oui lesquelles

Souffre-t-il d'asthme ? non oui traitement habituel

Est-il sujet à des crises d'épilepsie ? non oui fréquence

Porte-t-il des lunettes ? non oui n° des verres

Contraception ? non oui laquelle

La vacancière est t'elle réglée ? non oui

Appareil dentaire ? non oui

Appareil auditif ? non oui

Problème auditif ? non oui

Affection du langage ? non oui si oui, rayer la mention inutile : langage - geste - ne parle pas

Autonomie : très bonne bonne moyenne faible

Propreté de jour acquise ? non oui si non précisez

Propreté de nuit acquise ? non oui si non précisez

Stimuler pour la toilette ? non oui

Aide complète pour la toilette ? non oui

S'occupe de son linge ? non oui

Peut laver son linge ? non oui

Comportement

Troubles ? non oui Lesquels

Agressivité ? non oui

Divers : est- il (elle) autorisé (e) à la consommation...

- D'alcool ? non oui type et fréquence
- De cigarettes ? non oui quantité journalière
- Sait-il (elle) nager ? non oui baignade autorisée ? non oui

Convocation départ et retour

Sera accompagné(e) sur le lieu de rendez-vous ? non oui

Est autorisé(e) à rentrer seul(e) du lieu de convocation retour à son site d'accueil ? non oui

A quelles personnes, le vacancier peut-il écrire un courrier ou un courriel ? (Nom, prénom, adresse ou email)

.....

.....

.....

Pour séjour hiver

Taille Pointure (chaussure de ville)

Niveau ski de fond Niveau ski alpin

FICHE DE SITUATION

Cette "fiche de situation" est nécessaire pour la validation de l'inscription du participant.
Afin de permettre une orientation correspondant au mieux au vacancier, nous vous remercions de bien vouloir compléter la présente fiche avec le plus de précisions possibles.

Niveau d'autonomie (précisez selon grille CNLTA. Ex : A112, B211,...) :

Mention obligatoire pour valider l'inscription

Objectif du séjour : découverte de l'environnement Repos Ruptures Choix personnel

Nature de son handicap (obligatoire) :

.....
.....
.....

Son autonomie et motricité physique : (Précisez si la personne a besoin d'un accompagnement pour se déplacer)

.....
.....
.....

Son autonomie alimentaire & sanitaire : (Précisez ses régimes particuliers, si stimulation ou aide pour la toilette)

.....
.....
.....

Relationnel avec les autres dans un groupe :

.....
.....
.....

Relationnel à l'animateur :

.....
.....
.....

Comportement et manifestations de violence : (Indiquez vos recommandations particulières)

.....
.....
.....

Intimité et relations affectives :

.....
.....
.....

Capacités pour les activités sportives et centres d'intérêt :

.....
.....
.....

Séjours de vacances déjà réalisés : (Indiquez les éventuels problèmes rencontrés)

.....
.....
.....

Divers : (Détaillez tous les rituels et mentionnez les informations importantes à nous communiquer)

.....
.....
.....



LPM se réserve le droit de refuser ou de réorienter une inscription si celle-ci ne parait pas adaptée au séjour demandé.
Voir les rubriques d'information «Charte qualité du CNLTA» et «Bien choisir son séjour» sur notre brochure ou sur www.lpm.asso.fr

FICHE DE POSOLOGIE

A compléter en cas de traitement durant le séjour et à joindre au dossier d'inscription.

En faire une copie à joindre au semainier.

- Ce document doit être dûment rempli par le médecin ou l'infirmière qui suivent le participant
- Il permettra au directeur du séjour d'assurer au mieux le traitement du vacancier et ainsi d'éviter tout risque médical majeur
- Nous vous demandons de joindre une copie de cette «Fiche de posologie» au(x) semainier(s) du participant préparé(s) pour la durée du séjour et remis le jour du départ au directeur

Le vacancier

Séjour choisi

Nom

Prénom

Né(e) le Age

Adresse habituelle

Téléphone

Tél du médecin traitant

Nature de son handicap

.....

Numéro de sécurité sociale

Caisse

Etablissement fréquenté

TRAITEMENT ET POSOLOGIE À FOURNIR DANS UN PILULIER

Médicaments	Mode d'emploi	Durée d'utilisation	Quantité	Fréquence			Rôle de ce médicament	Ce qui peut se passer en cas de non-prise
				mat	midi	soir		
Nom	Voie	nombre de jours	par jour					Risques

Divers (piqûres, collyres, informations importantes)

.....

NOM Prénom Fonction

Date

Signature :

Cachet :

INFORMATIONS POUR LES TRANSPORTS

A retourner avec le dossier d'inscription

par mail : sejouradapte@lpm.asso.fr

Par courrier : **LPM, 36 rue Saint Jacques, 13006 Marseille**

Le séjour

Séjour choisi

Du au

Ville de départ

Ville de retour

Le vacancier

Nom

Prénom

Né(e) le Age

Téléphone portable

Tél du médecin traitant

Personne qui accompagnera le vacancier à l'aller

Nom

Prénom

Téléphone portable

Personne qui accompagnera le vacancier au retour

Nom

Prénom

Téléphone portable

Si le vacancier arrive seul sur le lieu de rendez vous, merci de nous transmettre obligatoirement son numéro de portable

Si le vacancier est amené par une compagnie de taxi, merci de nous transmettre le portable du chauffeur dès que vous avez cette information.

Informations diverses

concernant le vacancier et les voyages de départ et retour du séjour :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Reproduction littérale des articles 95 à 103 du décret n° 94-490 du 15 juin 1994 pris en application de l'article 31 de la loi n° 92-645 du 13 juillet 1992 fixant les conditions d'exercice relatives à l'organisation et à la vente de voyages et de séjours.

Art. 95 - Sous réserve des exclusions prévues au deuxième alinéa (a et b) de l'article 14 de la loi du 13 juillet 1992 susvisée, toute offre et toute vente de prestations de voyages ou de séjours donnent lieu à la remise de documents appropriés qui répondent aux règles définies par le présent titre.

En cas de vente de titres de transport aérien ou de titres de transport sur ligne régulière non accompagnée de prestations liées à ces transports, le vendeur délivre à l'acheteur un ou plusieurs billets de passage pour la totalité du voyage émis par le transporteur ou sous sa responsabilité. Dans le cas de transport à la demande, le nom et l'adresse du transporteur pour le compte duquel les billets sont émis, doivent être mentionnés. La facturation séparée des divers éléments d'un même forfait touristique ne soustrait pas le vendeur aux obligations qui lui sont faites par le présent titre.

Art. 96 - Préalablement à la conclusion du contrat et sur la base d'un support écrit, portant sa raison sociale, son adresse et l'indication de son autorisation administrative d'exercice, le vendeur doit communiquer au consommateur les informations sur les prix, les dates et les autres éléments constitutifs des prestations fournies à l'occasion du voyage ou du séjour tels que :

- 1° La destination, les moyens, les caractéristiques et les catégories de transports utilisés.
- 2° Le mode d'hébergement, sa situation, son niveau de confort et ses principales caractéristiques, son homologation et son classement touristique correspondant à la réglementation ou aux usages du pays d'accueil.
- 3° Les repas fournis.
- 4° La description de l'itinéraire lorsqu'il s'agit d'un circuit.
- 5° Les formalités administratives et sanitaires à accomplir en cas notamment de franchissement des frontières ainsi que leurs délais d'accomplissement.
- 6° Les visites, excursions et les autres services inclus dans le forfait ou éventuellement disponibles moyennant un supplément de prix.
- 7° La taille minimale ou maximale du groupe permettant la réalisation du voyage ou du séjour, ainsi que, si la réalisation du voyage ou du séjour est subordonnée à un nombre minimal de participants, la date limite d'information du consommateur en cas d'annulation du voyage ou du séjour. Cette date ne peut être fixée à moins de vingt et un jours avant le départ.
- 8° Le montant ou le pourcentage du prix à verser à titre d'acompte, à la conclusion du contrat ainsi que le calendrier de paiement du solde.
- 9° Les modalités de révision des prix telles que prévues par le contrat en application de l'article 100 du présent décret.
- 10° Les conditions d'annulation de nature contractuelle.
- 11° Les conditions d'annulation définies aux articles 101, 102 et 103 ci-après.
- 12° Les précisions concernant les risques couverts et le montant des garanties souscrites au titre du contrat d'assurance couvrant les conséquences de la responsabilité civile professionnelle des agences de voyages et de la responsabilité civiles des associations et organismes locaux de tourisme.
- 13° L'information concernant la souscription facultative d'un contrat d'assurance couvrant les conséquences de certains cas d'annulation ou d'un contrat d'assistance couvrant certains risques particuliers, notamment les frais de rapatriement en cas d'accident ou de maladie.

Art. 97 - L'information préalable faite au consommateur engage le vendeur à moins que dans celle-ci le vendeur ne se soit réservé expressément le droit d'en modifier certains éléments. Le vendeur doit, dans ce cas, indiquer clairement dans quelle mesure cette modification peut intervenir et sur quels éléments. En tout état de cause, les modifications apportées à l'information préalable doivent être communiquées par écrit au consommateur avant la conclusion du contrat.

Art. 98 - Le contrat conclu entre le vendeur et l'acheteur doit être écrit, établi en double exemplaire dont l'un est remis à l'acheteur et signé par les deux parties. Il doit comporter les clauses suivantes :

- 1° Le nom et l'adresse du vendeur, de son garant et de son assureur ainsi que le nom et l'adresse de l'organisateur.
- 2° La destination ou les destinations du voyage et, en cas de séjour fractionné, les différentes périodes et leurs dates.
- 3° Les moyens, les caractéristiques et les catégories des transports utilisés, les dates, heures et lieux de départ et de retour.
- 4° Le mode d'hébergement, sa situation, son niveau de confort et ses principales caractéristiques, son classement touristique en vertu des réglementations ou des usages du pays d'accueil.
- 5° Le nombre de repas fournis.
- 6° L'itinéraire lorsqu'il s'agit d'un circuit.
- 7° Les visites, les excursions ou autres services inclus dans le prix total du voyage ou du séjour.
- 8° Le prix total des prestations facturées ainsi que l'indication de toute révision éventuelle de cette facturation en vertu des dispositions de l'article 100 ci-après.
- 9° L'indication, s'il y a lieu, des redevances ou taxes afférentes à certains services telles que taxes d'atterrissage, de débarquement ou d'embarquement dans les ports et aéroports, taxes de séjour lorsqu'elles ne sont pas incluses dans le prix de la ou des prestations fournies.
- 10° Le calendrier et les modalités de paiement du prix, en tout état de cause, le dernier versement effectué par l'acheteur ne peut être inférieur à 30 pour cent du prix du voyage

ou du séjour et doit être effectué lors de la remise des documents permettant de réaliser le séjour.

- 11° Les conditions particulières demandées par l'acheteur et acceptées par le vendeur.
- 12° Les modalités selon lesquelles l'acheteur peut saisir le vendeur d'une réclamation pour inexécution ou mauvaise exécution du contrat, réclamation qui doit être adressée dans les meilleurs délais, par lettre recommandée avec accusé de réception au vendeur, et signalée par écrit, éventuellement, à l'organisateur du voyage et au prestataire de services concernés.
- 13° La date limite d'information de l'acheteur en cas d'annulation du voyage ou du séjour par le vendeur dans le cas où la réalisation du voyage ou du séjour est liée au nombre minimal de participants, conformément aux dispositions du 7^{ème} article 96 ci-contre.
- 14° Les conditions d'annulation de nature contractuelle.
- 15° Les conditions d'annulation prévues aux articles 101, 102 et 103 ci-contre.
- 16° Les précisions concernant les risques couverts et le montant des garanties au titre du contrat d'assurance couvrant les conséquences de la responsabilité civile professionnelle du vendeur.
- 17° Les indications concernant le contrat d'assurance couvrant les conséquences de certains cas d'annulation souscrit par l'acheteur (numéro de police et nom de l'assureur), ainsi que celles concernant le contrat d'assistance couvrant certains risques particuliers, notamment les frais de rapatriement en cas d'accident ou de maladie, dans ce cas, le vendeur doit remettre à l'acheteur un document précisant au minimum les risques couverts et les risques exclus.
- 18° La date limite d'information du vendeur en cas de cession du contrat par l'acheteur.
- 19° L'engagement de fournir par écrit, à l'acheteur, au moins dix jours avant la date prévue pour son départ, les informations suivantes :
 - a) Le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de la représentation locale du vendeur ou à défaut, les noms, adresses et numéros de téléphone des organismes locaux susceptibles d'aider le consommateur en cas de difficulté, ou à défaut, le numéro d'appel permettant d'établir de toute urgence un contact avec le vendeur.
 - b) Pour les voyages et séjours de mineurs à l'étranger, un numéro de téléphone et une adresse permettant d'établir un contact direct avec l'enfant ou le responsable sur place de son séjour.

Art. 99 - L'acheteur peut céder son contrat à un cessionnaire qui remplit les mêmes conditions que lui pour effectuer le voyage ou le séjour, tant que ce contrat n'a produit aucun effet. Sauf stipulation plus favorable au cédant, celui-ci est tenu d'informer le vendeur de sa décision par lettre recommandée avec accusé de réception au plus tard sept jours avant le début du voyage. Lorsqu'il s'agit d'une croisière, ce délai est porté à quinze jours. Cette cession n'est soumise, en aucun cas, à une autorisation préalable du vendeur.

Art. 100 - Lorsque le contrat comporte une possibilité expresse de révision du prix dans les limites prévues à l'article 19 de la loi du 13 juillet 1992 susvisée, il doit mentionner les modalités précises de calcul, tant à la hausse qu'à la baisse, des variations des prix et notamment le montant des frais de transport et taxes y afférentes, la ou les devises qui peuvent avoir une incidence sur le prix du voyage ou du séjour, la part du prix à laquelle s'applique la variation, le cours de la ou les devises retenu comme référence lors de l'établissement du prix figurant au contrat.

Art. 101 - Lorsque, avant le départ de l'acheteur, le vendeur se trouve contraint d'apporter une modification à l'un des éléments essentiels du contrat tel qu'une hausse significative du prix, l'acheteur peut sans se préjuger des recours en réparation pour dommages éventuellement subis, et après en avoir été informé par le vendeur par lettre recommandée avec accusé de réception :

- soit résilier son contrat et obtenir sans pénalité le remboursement immédiat des sommes versées.
- soit accepter la modification ou le voyage de substitution proposé par le vendeur : un avenant au contrat précisant les modifications apportées est alors signé par les parties, toute diminution de prix vient en déduction des sommes restant éventuellement dues par l'acheteur et, si le paiement déjà effectué par ce dernier excède le prix de la prestation modifiée, le trop-perçu doit lui être restitué avant la date de son départ.

Art. 102 - Dans le cas prévu à l'article 21 de la loi du 13 juillet 1992 susvisée, lorsque, avant le départ de l'acheteur, le vendeur annule le voyage ou le séjour, il doit informer l'acheteur par lettre recommandée avec accusé de réception : l'acheteur, sans préjuger des recours en réparation des dommages éventuellement subis, obtient auprès du vendeur le remboursement immédiat et sans pénalité des sommes versées ; l'acheteur reçoit, dans ce cas, une indemnité au moins égale à la pénalité qu'il aurait supportée si l'annulation était intervenue de son fait à cette date.

Art. 103 - Lorsque, après le départ de l'acheteur, le vendeur se trouve dans l'impossibilité de fournir une part prépondérante des services prévus au contrat représentant un pourcentage non négligeable du prix honoré par l'acheteur, le vendeur doit immédiatement prendre les dispositions suivantes sans préjuger des recours en réparation pour dommages éventuellement subis :

- soit proposer des prestations en remplacement des prestations prévues en supportant éventuellement tout supplément de prix, et, si les prestations acceptées par l'acheteur sont de qualité inférieure, le vendeur doit lui rembourser, dès son retour, la différence de prix.
- soit, s'il ne propose aucune prestation de remplacement ou si celles-ci sont refusées par l'acheteur pour des motifs valables, fournir à l'acheteur, sans supplément de prix, des titres de transport pour assurer son retour dans des conditions pouvant être jugées équivalentes vers le lieu de départ ou vers un autre lieu accepté par les deux parties.



BIENVENUE DANS NOS MAISONS DE VACANCES



+ d'informations
sur nos maisons
lpm.asso.fr

Vous avez un projet de court séjour ou de transfert avec quelques résidents de votre structure que vous portez en équipe, nos maisons de vacances sont adaptées pour vous accueillir.

Fortes de leur expérience dans l'organisation des vacances adaptées organisées, nos équipes seront à vos côtés pour prendre en compte vos besoins et vous aider à organiser votre séjour.

Nous vous proposons un accueil en pension complète, en chambre de 1 à 6 lits selon les maisons, et d'organiser avec vous les activités que vous souhaitez auprès de nos partenaires.



BARATIER HAUTES-ALPES

Tél. 04 92 43 03 53 - baratier@lpm.asso.fr

Au-dessus du lac de Serre-Ponçon dans les Alpes du Sud, Baratier est un petit village se situant à 770 m d'altitude. Un lieu idéal pour se détendre et se ressourcer.

Chambres de 2 à 6 lits, avec douches et sanitaires au même étage. Les repas sont confectionnés sur place par notre équipe permanente qui cuisinera des menus équilibrés, avec des produits de saison. De nombreuses salles d'activités sont mises à disposition.



PELVOUX MASSIF DES ÉCRINS

Tél. 04 92 23 58 23 - pelvoux@vacancesetvous.com

À 1250 m d'altitude, en plein cœur du Parc National des Écrins, notre maison «les Écrins d'Azur» se situe au pied des pistes de la station de Pelvoux, petit village de montagne.

Chambres de 2 à 4 lits avec sanitaires privatifs. Les repas sont confectionnés sur place par une équipe permanente qui cuisinera des menus équilibrés. De nombreuses salles d'activités et de repos sont également mises à disposition.



LA ROSERAIE PYRÉNÉES

Tél. 05 61 79 40 20 - roseraie@lpm.asso.fr



À proximité de la frontière espagnole, Saint-Béat est un village à visiter pour tout amoureux de paysage montagnard. Située à 540m d'altitude, la maison dispose d'un grand parc où la nature prédomine.

Des chambres de 2 à 4 lits avec lavabos et espaces de rangement. Sanitaires et douches à chaque étage. Les repas sont confectionnés sur place avec des produits de saison issus de producteurs locaux.



BIABAUX LUBÉRON

Tél. 04 92 76 63 63 - biabaux@lpm.asso.fr

Le centre de vacances de Biabaux est implanté sur le territoire du Parc régional du Luberon, dans un domaine de 4 hectares non clôturés, entouré de forêts, lande méditerranéenne et de champs cultivés.

Le ruisseau du Largue longe la propriété. Depuis près de 30 ans le centre accueille des classes découvertes, séjours de vacances et tous groupes constitués, dans une ambiance chaleureuse.

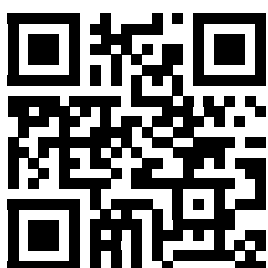
Les chambres sont aménagées avec 2 à 4 lits. Les sanitaires, wc, douches et lavabos sont situés à proximité.

D'autres destinations sont possibles en France comme à l'étranger sur demande.

« ENSEMBLE, POUR DES VALEURS PLUS INCLUSIVES ! »



POUR ACCÉDER À TOUS NOS SÉJOURS ADAPTÉS
POUR NOËL 2024, SCANNEZ CE QR CODE !



36 Rue Saint Jacques BP 10
13251 MARSEILLE Cedex 20

Tél. 04 91 04 20 20

Email : sejouradapte@lpm.asso.fr

Site : www.lpm.asso.fr

Retrouvez-nous aussi sur les réseaux sociaux !

